

	04/05 juillet 2026	40ème Course de Côte Régionale d'ORBEC/FRIARDEL			Date de réception :	Numéro :
	ASA B. de SEINE	DEMANDE D'ENGAGEMENT				
A remplir et à retourner <i>avant le lundi 29 juin 2026 à 0 heure</i> : Cyril HOYER Imprimerie Beau Soleil Z.I. 14290 LA VESPIERE Votre demande d'engagement <i>non accompagnée de son règlement par chèque ne sera en aucun cas prise en compte. (art.3.1.P)</i> - Mail: cyril.hoyer@orange.fr-Tél.06.03.98.89.40						
	PILOTE			PILOTE 2 si double monte	VEHICULE ENGAGE	
NOM :				NOM :		
				PRENOM :	Marque :	
		Sexe :	M	F	Modèle :	
Adresse :				Pour TITRE DE PARTICIPATION ET POUR DOUBLE-MONTE REEMPLIR UN SECOND ENGAGEMENT N'oubliez pas de changer ou de barrer vos numéros sur le véhicule - MERCI. Apporter attestation du Propriétaire du véhicule pour double-monte Les T.P. se font obligatoirement en ligne (licence.ffsa.org)	GROUPE :	
					CLASSE :	
C. Postal + Ville					Fiche homologation	N°
N° Tél./Port.					Passeport technique	N°
Adresse e-mail :					MONTANT DE L'ENGAGEMENT	
Date de naissance :					58 € Titre de Participation (Art.3.1P)	
					120 € avec la publicité organisateur	
Licence :	ASA :	N°licence :			240€ sans la publicité organisateur	
					NON RECEVABLE.	
P. de Conduire :	Numéro				N° de portable pendant l'épreuve :	
	Délivré le					
	à					
GROUPE SANGUIN :						
Réservé à l'organisation	à remplir par le concurrent		Réservé à l'organisation			
NUMERO	GROUPE	CLASSE	REGLEMENT	VISA ADMINIS.	VISA TECH.	Signature Pilote :
			à préciser (merci)			
			Chèque :			
			Espèces :			
Règlement par chèque IMPERATIF (si en espèces, chèque rendu)			Fait à :			le :

Je déclare sur l'honneur ne pas être sous le coup d'une suspension de permis de conduire ou de licence et être en possession de ces deux documents le jour de l'épreuve. Avoir pris connaissance de la réglementation anti-dopage et me soumettrais à tout contrôle de médecins accrédités. Je décharge expressément la responsabilité des organisateurs et m'engage à ne faire engager aucun recours envers eux à l'occasion de tout accident, dont les conséquences ne seraient pas couvertes par les assurances prévues par la réglementation en vigueur. J'engage ma voiture conformément au règlement particulier et à la réglementation générale FFSA.